un peu lourde pour la phrase « Ah! bravo, Figaro, bravo, bravissimo. » Mais aussi quel charme dans la façon de dire le « *Pays natal* » de Nadaud! Ajoutons que M. Mussart est également un professeur de l'école de chant de Roubaix.

» Roubaisiens, mes amis, vous pouvez être fiers de votre école de musique, vos professeurs nous ont montré hier ce qu'ils savaient faire : les dilettanti les plus difficiles seraient satisfaits. »

Nouvelles théâtrales. — *Talbot en mer.* — En partant pour sa tournée en Afrique, M. Talbot avait juré — sans ajouter : la tête sur le billot — qu'il jouerait partout Molière. Il a tenu sa parole.

Il ne se contente pas de le jouer sur terre : il le joue sur mer.

L'autre semaine, sur le bateau qui le transportait avec sa troupe à Tunis, il a improvisé une représentation des cinq actes de l'*Avare*, que l'on a joués sur le pont du navire. Un admirable soleil éclairait la scène.

La recette a produit plus de 400 francs, que l'ancien sociétaire du Théâtre Français a remis au capitaine, avec prière de les faire parvenir à la Société de sauvetage.

LE CARÊME. — Le mandement de l'archevêque de Cambrai pour le Carême de 1886 recommande aux fidèles de sanctifier le temps du Carême par une fuite plus exacte des occasions du péché, par la pratique plus fréquente des bonnes œuvres, par la prière en commun dans les familles, par le pieux exercice du Chemin de la Croix, et spécialement par une grande assiduité aux offices et aux instructions de l'Eglise.

Le temps consacré à l'accomplissement du devoir commencera le dimanche de la Passion, 11 Avril, et finira le deuxième dimanche après Pâques, 9 Mai inclusivement.

Voici les articles du mandement relatif au jeûne et au maigre :

Art. IV. — Nous rappelons que le jeûne est strictement obligatoire, pendant le Carême, pour tous les fidèles qui ont vingt-et-un ans accomplis et n'ont point de raison légitime de dispense. Pour en adoucir la rigueur et la rendre accessible à un plus grand nombre, nous avons sollicité et obtenu de notre Très-Saint Père le Pape l'autorisation de dispenser en partie de l'abstinence qui est l'une des conditions essentielles du jeûne.

C'est pourquoi, en vertu d'un Rescrit apostolique, daté du 9 Décembre 1885 :

1° Nous permettons le dimanche, l'usage de la viande à tous les repas.

Nous permettons également l'usage de la viande les lundis, mardis et jeudis, depuis le lendemain des Cendres jusqu'au mardi de la Semaine Sainte inclusivement. Mais les personnes tenues à observer la loi du jeûne ne pourront user de cette permission que pour le principal repas.

Le Saint-Père nous rappelle qu'il est défendu de manger de la viande et du poisson au même repas pendant le Carême, même le dimanche (1).

Cette défense s'étend à tous les jours du carême de l'année.

2° Excepté le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint, nous permettons à tous l'usage des œufs chaque jour pour le repas principal, et même pour tous les repas à ceux qui sont exempts de la loi du jeûne. Cette permission s'étend à tous les jours de jeûne de l'année.

3° Vu l'état de pénurie qui afflige un bien nombre de nos diocésains, nous permettons d'employer la graisse, au lieu du beurre, pour assaisonner les aliments tous les jours maigres de l'année, à l'exception du Mercredi des Cendres, du Vendredi Saint et de la veille de Noël.

De plus, le Saint-Père tolère l'usage du beurre et du laitage, tous les jours de l'année et à tous les repas.

Art. V. — Nous autorisons MM. les Curés et Confesseurs à accorder pour de bonnes raisons de plus amples dispenses à ceux de leurs paroissiens ou pénitents qui leur iront le demander pour eux et pour leur famille.

Art. VI. — Nous nous dénoncerons aux intentions du Saint-Siège Pontife, nous recommandons aux fidèles qui désirent de la dispense du Jeûne du Carême, de faire selon les facultés de chacun, une aumône que nous appliquerons à l'œuvre de nos *Greuds et Petits Séminaires*.

MM. les Curés voudront bien rappeler cette recommandation aux fidèles, le saint jour de Pâques, et en ce jour, toutes les quêtes seront faites exclusivement au profit de l'œuvre des Séminaires.

De plus, les personnes riches ou aisées sont invitées à faire une aumône spéciale, destinée à nous aider dans le soulagement de nos diocésains pauvres.

Art. VIII — En vertu d'un rescrit apostolique en date du 9 Décembre dernier, nous permettons à tous les fidèles d'user d'aliments gras les samedis de l'année, à l'exception de ceux où le jeûne est d'obligation. MM. les Curés inviteront leurs paroissiens à remplacer l'abstinence du samedi par des bonnes œuvres et des aumônes au profit des pauvres.

Tous les moyens du diocèse se feront un devoir de concourir, comme partie prenante, au développement et à l'affermissement de nos Œuvres catholiques. Pour reconnaître ces effets, leurs bienfaisantes retombées, deux quêtes auront lieu, à tous les offices, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, l'une le premier dimanche de Carême, l'autre le 15 Août, fête de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge.

NORD

Les opérations de la Banque de France. — Le compte-rendu des opérations de la Banque de France vient d'être publié pour l'année 1885. Nous publions ce qui se rapporte à notre région.

La succursale de Lille qui, en 1884, avait le 16e rang, est descendue cette année au 5e, mais en ajoutant aux escomptes de Lille ceux des cinq autres succursales du Nord, on a pour le département entier et dans chacune des deux années un chiffre qui excède celui de la succursale de Bordeaux, qui tient le 1er rang en 1885.

Succursales	Somme des effets Escompté	Produit de l'escompte	Echéance moyenne
Cambrai.....	51.282.000	112.100	55 jours
Douai.....	30.712.000	76.877	49 »
Dunkerque.....	65.337.000	249.411	47 »
Lille.....	310.078.000	531.260	21 »
Roubaix-Tourc..	261.262.000	472.527	28 »
Valenciennes...	87.117.000	128.498	18 »

Ainsi le département du Nord donne les résultats suivants : 739.108,000 fr., sommes d'effets, et 1,703,372 fr., produit de l'escompte, tandis que Bordeaux donne 552,461,000 fr., somme d'effets, et 1,719,724 fr., produit de l'escompte.

A un autre point de vue, si l'on considère séparément la somme totale des escomptes de chaque succursale, en dehors des effets sur place et sur Paris, on trouve que pour le surplus, comprenant les effets déplacés, c'est Lille qui arrive au premier rang.

Lille donne 156,159,000 francs et Bordeaux 133,677,000.

Cela tient à l'extrême division des affaires à Lille, et à la grande variété de ses industries, dont les relations s'étendent à toute la France.

La décroissance du chiffre d'affaires est considérable dans toutes les succursales et à Paris.

Aussi le dividende est-il descendu de 285 fr. à 214 fr.

Malplaquet. — *Une curiosité.* — Une vente intéressante vient d'avoir lieu à Malplaquet, au château de M. Edmond Cossée de Semeries. On y a mis aux enchères le fameux *Verre de Marlborough*. Le duc de Marlborough, la veille de la bataille de Malplaquet, fut reçu et coucha chez M. de Florempire, arrière-grand-père de M. de Semeries, qui conserva la coupe dans laquelle Marlborough avait bu toute la soirée. C'est un vase de cristal de forme conique tenant un litre 1/2 environ. Il a été adjugé à M. le curé de Blaregnies pour la somme de 101 francs.

PAS-DE-CALAIS

Epouvantable collision en vue de Calais. — Six victimes. — Pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers trois heures du matin, une épouvantable catastrophe s'est produite en mer, à quelques milles de la côte de Calais.

Le bateau de pêche n° 531 du port de Calais, patron Mulard, monté par six hommes d'equipage, a été abordé par un vapeur anglais qui filait rapidement vers Hartleypool et qui est resté inconnu, sa couleur verte pourrait seul le faire reconnaître. Le bateau de pêche coupé en deux, a été coulé en quelques minutes. L'equipage a péri sauf le mousse H. Heignerai, âgé de 16 ans, qui a été assez heureux pour se soutenir quelques instants sur les eaux et qui a été recueilli à bord du bateau de pêche 673, patron Datertre.

Voici les noms des victimes : Mulard, patron, 33 ans ; Riuguel, 34 ans ; Mouchon, 46 ans ; Roch 16 ans ; Mulard fils, 12 ans ; Lachaussé, 31 ans. L'émotion est grande au Courgain d'où sont originaires tous ces malheureux. La veuve du patron Mulard est presque folle depuis qu'elle a appris l'épouvantable catastrophe qui lui enlève à la fois son mari et son fils aîné.

(1) Les huîtres, les crustacés et les coquillages sont compris dans la défense.

Calais. — Depuis jeudi matin, les liquidateurs de la banque Lefebvre, ainsi que ceux de la banque Bellart, distribuent un dividende de 10 0/0. Cette répartition qui représente une somme de 800,000 francs a été fort bien accueillie par la masse créancière.

Voi le texte des affiches placardées sur tous les murs de Calais et dont nous avons parlé dans notre numéro d'hier :

Dimanche 7 mars 1886
Hippodrome-Théâtre
Appel à tous les ouvriers tullistes
Réunion publique
et corporative
à dix heures du matin
Ordre du jour : *Rapport de la délégation.*
N. B. — *Les contre-maîtres tullistes sont avertis.*

BELGIQUE

Gand. — On annonce la mort subite de M. le comte de Kerchove de Denterghem, membre du conseil provincial de la Flandre orientale.

Il était colonel de la première légion de la garde civique et président d'honneur de plusieurs sociétés gantoises. Il était fils de feu le comte Charles de Kerchove, bourgmestre de Gand.

C'est son beau-frère, M. H. Lippens, qui est actuellement bourgmestre de Gand.

Son frère, M. Oswald de Kerchove, représente à la Chambre l'arrondissement d'Ath.

ÉTAT-CIVIL. — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 5 mars. — Marguerite Cheval, rue Pedlart, 5. — Adeline Mercier, rue Christophe Colomb. — Georges Lachens, rue de Lannoy. — Héloïse Legroux, rue du Fresnoy, 24. — Isabelle Dubois, rue de Mouveaux, 25. — Georges Marissal, rue de l'Ouest 83. — Germaine Hazebroucq, rue Corneille, 9. — Edouard Viaene, rue de la Basse-Masure. — Zélia Lebeng, rue Drouot. — Jeanne Lernould, rue des Arts. — Louis Michem, rue de l'Industrie, 199. — Virginie Van Glabeke, rue Bayart, 3. — Vandenbroucke, rue du Fontenoy, cour Allart, 7. — DÉCÈS du 5 mars. — Marie Quivron, 76 ans, ménagère, rue de la Banque. — Charles Verhulst, 8 ans 3 jours, rue de Flandre, 14. — Siméon Lorthioir, 3 jours, Hôtel-Dieu. — Jeanne Beirleir, 14 ans, couturière, rue du Fontenoy. — Sophie Delannoy, 82 ans, débitante de tabac, rue du Grand-Chemin, 84.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 5 mars. — Angèle Caussens, rue Pierre-Bleue. — Victor Lesur, rue des Dragons. — Jeanne Corneille, à la Malcense. — Henri Leurent, rue de Roubaix. — Jean Ameye, Pont de Teuville. — Omerus Ferrant, à la Croix-Rouge. — MARIAGE. — Emile Cau, 23 ans, employé, et Marie Bernard, 21 ans, tailleuse. — DÉCÈS du 5 mars. — Louise Dumez, 2 ans 1 mois 15 jours, rue de Gand. — Ignace Tanghe, 73 ans 3 mois, rue de Lille. — Hortense Watine, 8 ans 1 mois, rue de Renaix.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille POLLET QUIVRON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Céleste QUIVRON, décédée à Roubaix, le 4 mars 1886, dans sa 77e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 7 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 8 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Banque, 47.

Les amis et connaissances de la famille DELOS-DELANNOY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Sophie DELANNOY, veuve de M. Louis DELOS, décédée à Roubaix, le 5 mars 1886, dans sa 82e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le dimanche 7 courant, à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 8 dudit mois, à 9 heures 3/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 54.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacre-Cœur, à Roubaix, le lundi 8 mars 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Anne DEHAISNES, veuve de M. François DELABY, décédée à Roubaix, le 23 janvier 1886, dans sa 75e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel sera célébré en l'église Saint-Sepulcre, à Roubaix, le mardi 9 mars 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos des ames : de Dame Joséphine COLOMBE, décédée à Roubaix, le 1er février 1886, dans sa 57e année, et de Monsieur Robert-Calixte DESRUELLE, son époux, décédé à Roubaix, le 6 février 1875, à l'âge de 64 ans et 8 mois, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 8 mars 1886, à 10 heures, pour le repos des ames de : Monsieur Auguste D'HALLUIN, marguillier de la paroisse Saint-Sépulcre, décédé à Roubaix, le 31 janvier 1886, dans sa 77e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, et de ses fils : Monsieur Paul D'HALLUIN, décédé à Roubaix, le 25 mars 1885, dans sa 35e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, et Monsieur Auguste D'HALLUIN, décédé subitement à Flers, le 9 juillet 1885, dans sa 43e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 9 mars 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Louis-Félix-Joseph DUPIRE, infirmier-major de l'Hôtel-Dieu, membre actif de la Société des Sauveteurs du Nord, titulaire de médailles d'honneur, époux de Dame Céline DELESCLUSE, décédé subitement à Roubaix, le 6 février 1886, dans sa 50e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Il y a deux ans, le nommé Louis Bisson, garçon de recettes à Paris, disparaissait emportant une somme de 13.000 francs. On crut tout d'abord que cet employé avait été victime d'un guet-apens mais à la suite de l'enquête ouverte à ce sujet, on apprit qu'après avoir voyagé en Allemagne et en Suisse, Bisson était revenu à Paris où il vivait maritalement rue Amelot, avec une fille Marie Gareau. Cet individu a été arrêté hier soir.

Le vaccin de la fièvre jaune. — Le congrès des Etats-Unis est en ce moment saisi d'une question qui intéresse au plus haut degré les populations des territoires exposés au fléau de la fièvre jaune. Un comité spécial de chacune des deux chambres ayant été appelé à statuer sur une pétition, signée de plusieurs sommités médicales, demandant la nomination d'une commission chargée de faire des études sur le système d'inoculation du docteur Carmona, professeur de clinique à l'école de médecine du Mexico, pour la prévention de cette maladie, ces deux comités ont conclu à l'adoption du projet, qui a été présenté sous forme de *joint résolution* par le dr Blanchard, membre de la chambre des représentants. Il y a tout lieu de croire — dit le *Courrier des Etats-Unis* — que la résolution sera adopté, et la commission instituée en conséquence.

Le système du docteur Carmona, d'après les documents soumis au congrès, est fondé sur les principes ressortants des découvertes de M. Pasteur. La fièvre jaune, suivant les expériences du docteur mexicain, serait causée par l'introduction dans l'organisme d'un ferment qui serait détruit par l'inoculation au moyen d'un virus atténué. Ces assertions sont appuyées par des observations pratiques qui, si elles étaient vérifiées, seraient concluantes. Cette vérification sera la tâche imposée aux membres de la commission américaine. Il est inutile d'insister sur l'importance de ces études et sur celles des résultats qu'elles visent : c'est un des intérêts vitaux d'une partie considérable des Etats de l'Union, et même du continent américain.

TRIBUNAUX

La première chambre du tribunal civil de la Seine est saisie aujourd'hui d'une affaire qui intéresse tout le clergé français.

M. l'abbé Mourot, ancien desservant de la commune de Monthureux-le-Sec (Vosges), a assigné M. le ministre de la justice et des cultes en paiement d'une somme de dix-huit cents francs, montant de deux années de son traitement comme curé de cette paroisse, traitement dont il a été privé par mesure disciplinaire à la date du 25 août 1885.

M. le curé de Monthureux avait été dénoncé à M. le préfet des Vosges comme ayant fait de la propagande anti-républicaine et ayant refusé de chanter le *Domine salvam*.

M. Courmoy, substitut du procureur de la République, « considérant que l'appréciation de l'acte administratif qui a suspendu le traitement de M. l'abbé Mourot exige l'interprétation des principales dispositions de la convention passée à Paris le 26 messidor an IX entre le Pape et le gouvernement français, ainsi que des articles organiques de ladite convention promulguées par la loi du 18 germinal an X et notamment des articles relatifs à l'organisation du culte catholique en France et à la rétribution des titulaires ecclessiastique », soulève une déclination de compétence. Le résultat n'est pas encore connu.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Mouvement préfectoral

Paris, 6 mars. — Le ministre de l'intérieur a soumis à la signature du président de la République le mouvement préfectoral suivant : M. Dargeton, préfet de la Dordogne, est nommé préfet de la Loire ; M. Laugier-Mathieu, préfet de la Haute-Marne, est nommé préfet de la Dordogne; M. Delpech, sous-préfet de Langres est nommé préfet de la Haute-Marne.

Le nouveau gouverneur de la Cochinchine. Elections dans les Deux-Sèvres

Le *Journal Officiel* donne ce matin la nomination de M. Filippini, le nouveau gouverneur de la Cochinchine, et la convocation des électeurs des Deux-Sèvres pour le 11 avril.

Grand incendie à Lyon

Lyon, 6 mars. — Un incendie vient de détruire un magnifique établissement de bains. Les pertes sont considérables.

Le grand duc héritier de Bade

Une dépêche de Berlin annonce que l'état du grand duc héritier de Bade est très grave. Le prince est atteint à la suite de la rougeole, de rhumatismes articulaires.

Le mouvement révolutionnaire dans l'Uruguay

Buenos-Ayres, 6 mars. — Des avis de Montevideo assurent que le gouvernement de l'Uruguay reprime le mouvement révolutionnaire, la paix que s'est calmée; les menaces des partisans de la révolution ont complètement échoué.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

L'école nationale des Arts Industriels de Roubaix

Paris, 6 mars. — Le Sénat a nommé la commission d'examen du projet approuvant la convention entre l'Etat et la ville de Roubaix pour la construction de l'Ecole nationale des Arts Industriels.

Voici par ordre de bureaux les noms des commissaires élus : MM. Sébire, Claude, Magniez, Malézieux, Merlin, Brossart, Testelin, Huguet, Doumot, tous favorables.

Le conseil des ministres

Paris, 6 mars. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée sous la présidence de M. Grévy. M. Baïhaut a entretenu ses collègues de la grève de Decazeville et de l'entrevue qu'il a eue avec les délégués de l'extrême gauche. M. Sarrien a exposé la situation qui du reste est la même.

Le général Boulanger a fait signer un projet contre l'espionnage et M. Demôle un mouvement judiciaire. Ce mouvement comprend M. Margue, ancien député, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, qui est nommé conseiller à la Cour de Paris.

Le ministre de la marine a soumis à la signature du président de la République un décret organisant les services de défense sous marine et hydraulique.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL

Séance du jeudi 4 mars 1886

Présidence de M. LE ROYER.

La séance est ouverte à 2 heures.

L'ordre du jour appelle la discussion du traité de Madagascar.

M. Delangle-Beaumanoir votera le traité qui ne lui paraît, en rien, contraire aux intérêts de la France, et qui termine une de ces entreprises lointaines qu'ont toujours critiquées les minorités des deux Chambres.

Les clauses du traité lui paraissent satisfaisantes. Il regrette seulement qu'on ait accepté un Anglais comme plénipotentiaire des Hovas.

M. Milhet Fontarabie critique la convention. Il la votera, mais pense qu'on aurait pu en avoir une meilleure.

M. l'amiral Véron monte à la tribune.

La séance continue.

Grand Jeu de Boule à la platine. — La société *Les Amis Réunis* établie chez Louis Hennebicque, dit estaminet de *La Perche*, rue de la Potenerie, a l'honneur d'informer les amateurs qu'elle donnera un grand Jeu de Boule à la platine, le dimanche 16 mai 1884, aux dispositions ci-dessous :

300 francs de prix en espèces répartis comme suit : 1er prix 100 fr.; 2e, 70 fr.; 3e, 50 fr.; 4e, 30 fr.; 5e, 25 fr.; 6e, 15 fr. 7e, 10 fr.

COMPTOIR DE CHANGE
Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place
Emile VION
Maison de confiance fondée à Lille en 1862
ACHAT ET VENTE AU COMPTANT
de toutes valeurs
AU PRIX DE 95 FRANCS
On peut acheter une obligation du CRÉDIT FONCIER 1885 3 0/0, donnant **6** tirages par an. A chaque tirage :
1 lot de **100,000** fr.; 1 lot de **25,000** fr.; 6 lots de **5,000** fr.; 45 lots de **1,000** fr.
CONSEIL A SUIVRE
Vendre les Obligations Lille 1860, 1863, Anvers 1874, 1882, Bruxelles 1879, qui perdent au remboursement 6 à 10 fr., *et acheter les Obligations Foncières 1885, qui gagnent au remboursement* **60 francs,** ci-dessus désignées.

COMMERCE

LAINES

Le Havre, 6 mars, 9 h. matin.

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages 2,064 balles de La Plata.

Ventes 398 balles de La Plata, de 1,275 à 1475; 100 balles du Chili, de 105 à 125; prix sans changement.

Transit 864 balles Buenos-Ayres.

Stock 5,481 balles de La Plata ; 132 balles du Chili ; 2,883 balles de Russie.

DUNKERQUE, 6 mars.

Le steamer *Armandale* vient d'arriver de La Plata, portant 2.210 balles de laine.

ANVERS. 5 mars.

On a vendu 60 balles de laine La Plata suint.

LE HAVRE, 5 mars.

On a fait 17 balles de laine Buenos-Ayres suint. à fr. 125.

LONDRES, 5 mars.

(Avis des correspondants particuliers du Journal de Roubaix)

Depuis le 26 février, date de nos derniers avis, les nouveaux arrivages pour notre prochaine vente publique, dont l'ouverture est fixée au 23 courant, se sont accrus de 44 569 balles. Ils s'élèvent aujourd'hui à 176.789 balles, dont voici le détail par provenances :

Sydney	34.512 Balles
Queensland	12.264 »
Port-Philippe	62.514 »
Adelaïde	24.052 »
Swan-River	1.875 »
Van Diemen	328 »
Nouvelle-Zélande	16.210 »
Cap de Bonne-Espérance	24.971 »
Total	176.789 Balles.

Du total ci-dessus, environ 20.000 balles ont été réexpédiées directement soit sur le Continent, soit à l'intérieur.

Les cargaisons flottantes s'élèvent actuellement à 335.000 balles Sydney, Queensland, 96.000 balles Port-Philippe, 98.000 Adélaïde, 38.000 Swan River, 10.500 Van Diémen, 9.500 Nouvelle-Zélande, 78.000 Cap, 5000; contre 302.000 à la même époque en 1885. La plus plus grande partie de ces laines ayant quitté l'Australie fin décembre et début de janvier, il faut maintenant s'attendre à les voir arriver journellement s'ajouter à notre présent stock. Les importations totales de laines coloniales à Londres depuis le premier janvier s'élèvent à 343.000 balles contre 317.000 à cette meme date l'année dernière.

Sur notre marché il n'y a pas trace de la moindre activité : en laines d'Australie la demande est absolument nulle. En laines du Cap, on signale quelques affaires sans importance traitées aux prix de la dernière vente pour le compte de l'Allemagne et de la Belgique. C'est surtout sur les laines moyennes snow white, dont les prix sont très bas, que se portent les quelques demandes qui se produisent de temps en temps.

A en croire les acheteurs de l'Intérieur les résultats partiels donnés jusqu'ici par les achats des dernières enchères sont loin d'être satisfaisants. On parle d'assez fortes déceptions éprouvées dans les rendements de certaines marques de Queensland, Adelaïde, Melbourne qui, malgré un prix nominal en apparence très bas, ont fait du peigné revenant à 2 deniers par livre de plus que les cours actuels auxquels on avait cherché à l'établir. Si ces résultats sont confirmés et se généralisent, il y a tout lieu de penser que les genres douteux de toutes provenances verront encore leurs prix faiblir à la prochaine vente.

A Bradford Huddersfield etc., la situation reste la même. Les laines sont les plus recherchées ; les laines coloniales et étrangères ne donnant lieu qu'à des transactions peu importantes. En fils ce sont les Australie qui tiennent la tête : les affaires sont en général peu importantes mais souvent renouvelées. Prix sans changement. A Leeds, les tissus restent fort lourds et l'activité du temps est encore venue s'ajouter aux autres causes de dépression déjà existantes. Il n'y a pas de demandes pour les tissus d'hiver en période de l'année et les acheteurs ne donneront leurs ordres pour le printemps que lorsqu'ils seront sûrs que cette saison prendra vraiment sa place entre l'hiver et l'été, ce qui jusqu'à présent paraît douteux.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 6 mars.

Ventes : 1.100 balles. Marché facile.

LIVERPOOL. 6 mars.

Ventes : 8.000 balles. Marché facile.

NEW-YORK. 5 mars.

Middling Upland. 9 3/16. Ventes 10.000 balles.

Middling américain : à New-Orleans 8 3/4 ; Savannah, 8 3/4.

LE HAVRE. samedi 6 mars.

(Dépêche spéciale)

	5 mars 11 h.	5 mars 4 h.	6 mars 11 h.		5 mars 11 h.	5 mars 4 h.	6 mar 11 h.
Mars..	52 3/4	52 1/2	52	Sept.	60 1/4	61	59 3/4
Avril..	[illegible]	59	[illegible]	Octob.	61 3/4	61 1/2	60
Mai..	58 1/4	59 1/4	58	Nov..	60 3/4	61 1/2	60
Juin..	58 3/4	58 1/2	58 1/2	Déc..	60 3/4	61 1/2	60
Juill..	59	59	59	Janv.			
Août..	59 3/4	60 5/8	59 1/2	Fév..			

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, vendredi 5 mars (Clôt.)

Ventes : 335.000 balles. Marché faible.

Recettes 16.000 balles, contre 3.000 en 1885, et 18.000 en 1884.

Total de la semaine : 68.000 balles, contre 55.000 en 1885 et 71.000 en 1884.

Mars.....	9 00	Juillet.....	9 40
Avril.....	9 15	Août.....	9 48
Mai.....	9 23	Septembre.	9 33
Juin.....	9 33	Octobre.....	9 17
Novembre..	9 11
Décembre..	9 13
Janvier....	..
Février....	..

	1886	1885
Recettes de la semaine . . balles	53.000	35.000
» depuis le 1er janvier	345.000	232.000
Export. de la semaine pour le R.-Uni	2.000	13.000
» dep. le 1er janv. »	50.000	37.000
» de la semaine pour la France	8.000	.....
» » pour le Contin.	40.000	31.000
» dep. le 1er jan. »	167.000	104.000
A bord des navires	27.000	9.000

Change : Sur Londres en baisse de 1/16d., soit à 1s. 6 1/8d. sur Paris en baisse de 1/2 c., crédits 1 fr. 91 c.

SOIES

LYON, 3 mars

Conditions des soies de Lyon : Organsins d'Europe, 27; dito de Chine et Japon, 5 ; trames d'Europe, 9 ; dito de Chine et Japon, 16 ; grèges d'Europe 22 ; dito de Chine et Japon, 45.

Ballots pesés d'Europe, 1 ; dito de Chine et Japon, 111.

Poids au kil. pour organsins trames et grèges, 11.309 kil. ; dito pour ballots pesés, 5.913 kil.

MARCHÉS ANGLAIS

Rapport du mois de février de la chambre de commerce de Batley :

« Il y a longtemps que le commerce de laines n'a été aussi peu animé; dans la plupart des districts, les affaires sont calmes.

» Quelques branches sont en activité dans les manufactures de textiles. Les tissus de laine anglaise tiennent le pas sur toutes les autres sortes, par la raison qu'ils sont portés autant l'hiver que l'été. Les productions en tissus pour l'armée sont peu importantes, les grandes demandes sont terminées, il ne reste en main que quelques petits ordres. Bonnes demandes en marchandises variées, telles que : présidents, poils renversés, pilots et wersted. Les laines « Botany et colonial » sont fermes aux prix récents.

» Les sortes défectueuses anglaises restent stationnaires, et les sortes inférieures de Bradford sont un peu en baisse, ainsi que les toiles cirées ; les chaînes cotons n'ont pas varié pendant tout le mois.

» Un peu de dépression dans les prix des tilés laine anglaise genre Botany. Les croisés se maintiennent à prix fermes. En « Shoddy et Mungo » les ordres sont modérés et à peu près aux cours antérieurs. Le travail mécanique est assez actif. »

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, samedi 6 mars.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance calme.

	5 mars	6 mars		5 mars	6 mars
Disponible...	47 10	47 10	4 de mai..	48 10	48 75
Avril.	47 50	47 60	4 derniers..	49 40	49 50

Marque Corbeil..... 49 ..

Circulation : 4.500

BLÉS. — Tendance calme.

Disponible...	21 75	21 80	4 de mai...	22 30	22 40
Avril.....	22 10	22 30	4 derniers..	22 90	23 ..

SEIGLES. — Tendance calme.

Disponible...	13 60	13 60	4 de mai ..	14 ..	14 40
Avril... ...	13 65	13 80	4 derniers..	14 25	14 80

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Cᵉ, représentés à Roubaix par M. JULES CAUËT.

NEW-YORK, vendredi 5 mars (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Mars..	50 ..	Sept...	.. ..	Mars...	.. ..	Sept...	.. ..
Avril..	49 1/2	Octob..	.. ..	Avril..	37 1/2	Octob..	.. ..
Mai ...	48 3/4	Nov ...	.. ..	Mai ...	40 1/2	Nov ...	.. ..
Juin ..	48 1/2	Déc ...	.. ..	Juin ..	40 1/2	Déc ...	.. ..
Juill..	.. ..	Jan ...	.. ..	Juil...	39 ..	Janv ...	.. ..
Août ..	.. ..	Fév ...	.. ..	Aout ..	.. ..	Fév ...	.. ..

Froment

Mars.	94 ..	Sept..	97 ..	Mars.	.. ..	Sept...	.. ..
Avril.	94 1/2	Octo...	98 1/4	Avril.	81 ..	Octo.	.. ..
Mai...	95 3/4	Nov...	.. ..	Mai...	83 ..	Nov..	.. ..
Juin .	96 1/2	Déc...	.. ..	Juin..	86 3/4	Déc..	.. ..
Juil..	96 1/2	Janv...	.. ..	Juil..	87 1/2	Janv.	.. ..
Août.	96 1/2	Fév...	.. ..	Août..	.. ..	Fév..	.. ..

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, samedi 6 mars.

	HUILES Hectolitre		GRAINES Hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	C. préc.				
Colza	.. ..	56 ..	16 ..	18 ..	15 ..	16 25
Huile épur.	.. ..	50 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b 3/6	.. ..	.. ..	25 ..	26 ..	15 ..	.. ..
Lin du pays	.. ..	62 ..	21 ..	22 ..	26 ..	26 50
Lin étrang.	.. ..	47 50	18 ..	20 ..	22 ..	24 50
Chanvre....	.. ..	.. ..	15 ..	.. ..	14 ..	.. ..
Cameline...	.. ..	.. ..	14 ..	16 ..	14 ..	15 ..

Huile épurée pour quinquet. 50 .. .. fr. l'hect.

PARIS, samedi 6 mars.

(Dépêche spéciale)

HUILE DE COLZA. Calme.				HUILE DE LIN. Calme.			
	5 mars	6 mars			5 mars	6 mars	
Courant....	54 75	54 75		Courant....	51 25	51 75	
Avril	55 25	55 ..		Avril.....	51 75	52 ..	
4 de mai ...	56 75	56 75		4 de mai...	52 ..	51 50	
4 derniers..	58 50	58 25		4 derniers..	51 75	51 50	

SUCRES

LILLE, samedi 6 mars.

	COTE OFFICIELLE			
	Cours du jour		Cours précéd.	
	Off.	Dem.		
Suc. n° 3 88 deg	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— bl. (vp. n° 3	.. ..	.. ..	33 ..	.. ..
— pour 0 Kant	.. ..	.. ..	50 ..	.. ..
Betteraves disp	103 ..	.. ..	103 50	.. ..
Mélasse.....	36 75	.. ..	36 50	.. ..
3/6 fin disponib